

Image not found or type unknown



Qui doit payer l'hussier pour l'etat des lieux

Par **MR Piazza**, le **21/07/2010** à **16:58**

Bonjour, mon propriétaire a fait appel à un huissier pour venir faire l'état des lieux lors de mon départ de ma location. Qui va payer cette huissier?, en a-t-il le droit ? Conformement à quel lois ou décret ?
Merci